

# Construction du barrage hydro-électrique de Buyo et marginalisation des minorités du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Lazare TIA<sup>1,2,4</sup> : E-mail: ltia@gmx.com  
Mamoutou TOURE<sup>1,3</sup> : tourema@yahoo.fr

- 1- Institut de Géographie Tropicale, UFR des Sciences de l'Homme et de la Société
- 2- Laboratoire de Géographie de l'Environnement et des Risques
- 3- Laboratoire Groupe de Recherche Espace-Système, Université Félix Houphouët-Boigny
- 4- Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire

---

## RÉSUMÉ

La construction des barrages hydroélectriques fait partie des grands projets de développement visant à répondre aux prescriptions du développement durable qui allie conservation de la nature et bien-être des populations. A contrario, les résultats de recherche du Projet Buyo mettent en exergue de nombreux problèmes d'ordre social, environnemental et économique notamment les réinstallations forcées de 22.036 personnes, les conflits fonciers, les problèmes de santé... Ces résultats ont permis de comprendre que la négligence dans la prise en compte des populations autochtones a provoqué une inadéquation entre le développement durable et la réduction substantielle de la pauvreté. Cela consolide les nouvelles politiques opérationnelles de la Banque Mondiale dans le cadre des EIES.

**Mot-clés :** Barrage hydroélectrique, Développement durable, Etude d'Impact Environnemental et Social, Pauvreté

## ABSTRACT

*The construction of hydroelectric dams is part of large development projects designed to meet the requirements of sustainable development, mainly aiming to satisfy the needs and aspirations of population welfare and nature conservation. However, the research outputs of the Buyo Project highlight existence of numerous social, environmental and economic problems such as, forced relocation of 22,036 persons, land disputes, health problems... These results led to understand that negligence in consideration of indigenous people caused a discrepancy between sustainable development and substantial reduction of poverty. The outputs consolidate the latest operational policies of the World Bank related to the ESIA.*

**Keywords:** Hydroelectric dam, Sustainable development, Environmental and Social Impact Assessment, Poverty

## 1- INTRODUCTION

La création de barrages en Côte d'Ivoire date du milieu des années soixante. Elle répond d'une part à la recherche de l'indépendance énergétique du pays, avec option en faveur de l'hydroélectricité. D'autre part, elle s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique de réduction des disparités interrégionales, nettement exprimée à partir du premier Plan (1967-1970). Au total, cinq barrages ont été construits de 1964 à 1980, dont le barrage de Buyo.

Les études récentes sur la construction des barrages à travers le monde s'accordent sur l'idée que les conséquences positives des grands ouvrages hydroélectriques sont nombreuses et diverses. Elles contribuent au développement en général et à la promotion humaine (Skinner *et al.*, 2009; Commission Mondiale des Barrages, 2000). Pour autant, certains travaux estiment que la construction de ces superstructures est source de nombreux problèmes dont les déplacements massifs et forcés de populations sont les plus visibles (Pottinger, 2012; Cernea, 2008; Tamayo, 2002) alors qu'ils engendrent et couvent des conséquences négatives le plus souvent ignorées ou jugées mineures qui contribuent à l'émergence de crises sociales et d'une nouvelle catégorie de pauvres (Schleiss et Pougatsch, 2011; Skinner *et al.*, 2009; Cernea, 2008; Tamayo, 2002; Commission Mondiale des Barrages, 2000).

Or, les récentes contributions de la Banque Mondiale (1999, 2001, 2005) sont formelles. La construction des grands barrages sous-estiment la dimension sociale dans les Etudes d'Impact Environnemental (EIE). Alors qu'il est primordial de « penser les *risques sociaux du développement* » des populations à proximité de ce type d'équipements d'envergure, faute de quoi les projets débouchent sur des conséquences insidieuses qui sapent les objectifs de départ (Cernea, 2008).

Cela est contraire aux principes du développement durable défini par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins* » (Rapport Brundtland, 1987).

Quelle est la situation sociodémographique et environnementale dans le périmètre du barrage de Buyo plus de trente ans après la mise en eau du barrage dans le cadre du grand projet de développement régional de l'ARSO ? La question mérite d'être opportunément posée. En effet, il existe des études sur les effets immédiats socio-économiques des barrages ivoiriens et les résultats auxquels elles ont abouti ont été plusieurs fois et diversement appréciés (Ancy et Pescay, 1983 ; Dubresson, 1989 ; Yapo, 1993 ; Hauhouot, 2002; Touré, 2010). Mais les études actualisées d'impact social des années après leur création restent à faire. Il y a donc une lacune à combler.

L'objectif du présent article est de faire une étude d'impact sociodémographique dans le périmètre du barrage de Buyo, dans le sud-ouest en Côte d'Ivoire, trente ans après sa mise en service au regard des prescriptions du développement durable.

## 2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

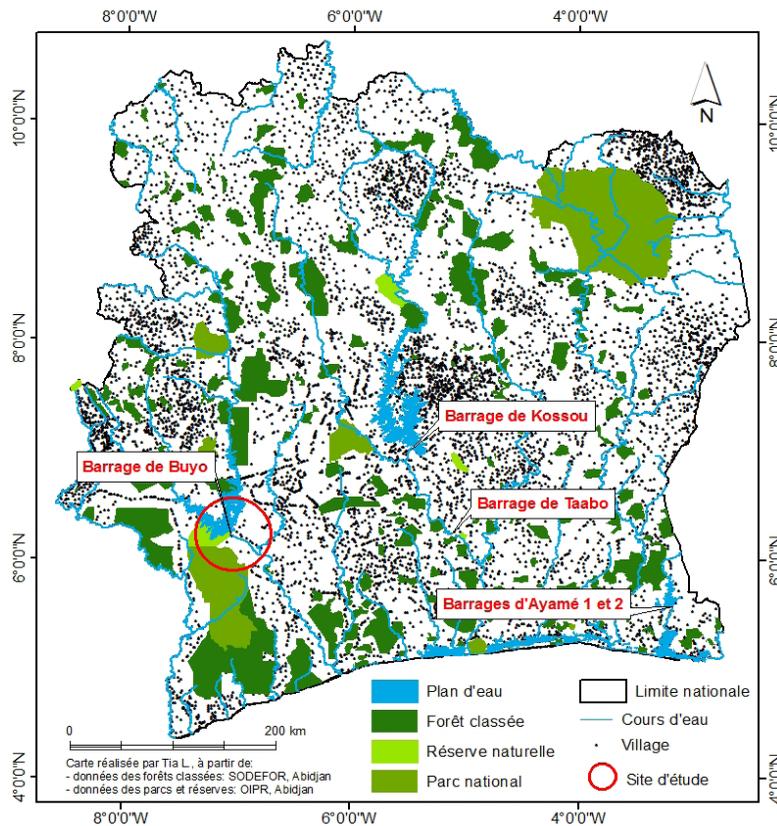
### 2.1 PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE

Le barrage de Buyo porte le nom du village de Buyo, situé dans la Sous-préfecture de Buyo, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Il a été construit au confluent du fleuve Sassandra et de l'un de ses principaux affluents, le N'Zo. Il a une longueur de crête de 6,4 km et une hauteur de 36,1 m. C'est le dernier des cinq barrages hydroélectriques construits en Côte d'Ivoire (figure 1).

La construction du barrage de Buyo a été réalisée dans le cadre de l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO), programme d'aménagement et de développement du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire réalisé de 1969 à 1980. Sous diverses modalités, l'ARSO avait pour objectifs majeurs de désenclaver la région du Sud-Ouest du pays autour de la nouvelle ville portuaire de San Pedro, de mettre en valeur les potentialités du sol et du sous-sol et d'initier le peuplement du vide démographique de la région. C'est dans ce contexte que le barrage de Buyo est réalisé pour accompagner le processus de développement régional et participer à la politique d'indépendance énergétique de la Côte d'Ivoire

(Ancey et Pescay, 1983). La construction du barrage de Buyo commence en janvier 1977 et prend fin en mars 1980. Sa mise en fonction a généré un lac

artificiel de 900 km<sup>2</sup> contenant environ 8,4 milliards de m<sup>3</sup> d'eau (Mel, 2003).



**Figure 1** : Situation géographique du site d'étude. Relations barrage-écosystème-société

## 2.2 UNITÉS D'OBSERVATION ET VARIABLES D'ANALYSE

Les travaux de l'étude s'inscrivent dans le cadre du Projet Buyo en Côte d'Ivoire (2000-2004), intitulé « *Amélioration de la santé humaine et celle des écosystèmes dans la région de Buyo* ». Le projet a été financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), Canada.

Les observations sur le terrain ont été menées selon trois grandes unités, à savoir le cadre de vie des populations humaines; leurs problèmes majeurs de santé, de qualité d'eau de consommation et de vie; le barrage hydroélectrique et le lac de Buyo. Les

informations détaillées ont été collectées selon trois variables majeures, à savoir les variables sociodémographiques, les variables relatives aux impacts du barrage sur les habitants et les variables socio-économiques.

## 2.3 ENQUÊTES INTERDISCIPLINAIRES

### 2.3.1 Echantillonnage

L'enquête a porté sur un échantillon de 10% des 3.883 ménages de Buyo, soit 350 ménages effectifs. La structure de la population, la répartition des ménages selon les localités, le sexe et l'âge sont détaillées dans les tableaux I et II.

Une base de données a été établie à l'aide du logiciel Microsoft Excel. Les données du questionnaire d'ensemble ont été saisies et traitées par le logiciel Epi Info™ (CDC, Atlanta, Etats-Unis).

**Tableau I** : Structure de la population de Buyo par sexe en 2001.

Localité	Population	Hommes (%)	Sex-ratio
BuyoCité	13.176	52	109
Gbili	2.568	54	119
Logbozoa	5.432	55	121
TOTAL	21.175	-	-

Source: Institut National de la Statistique (INS) - Recensement Général de la Population Humaine (RGPH), 1998

**Tableau II** : Répartition et composition des ménages selon les localités de Buyo en 2001

Localité	Nombre de ménage	Nombre de jeune		Nombre d'adulte	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
BuyoCité	2.584	1.853	1.705	5.010	4.055
Gbili	401	376	317	1.393	750
Logbozoa	898	801	665	2.968	1.570
TOTAL	3.883	3.030	2.687	9.371	6.375

Source: INS - RGPH, 1998

### 2.3.2 Grande enquête

Cette phase a porté essentiellement sur les enquêtes conjointes aux différentes équipes intervenant dans l'exécution du Projet Buyo. Avant les enquêtes de terrain, chaque équipe, notamment les équipes de Pédologie, de Physico-chimie, Sciences Médicales ont remis leurs questionnaires à l'équipe des Sciences Sociales, qui en a fait une synthèse et a rédigé un questionnaire unique exploitable par toutes les équipes. Le questionnaire obtenu a été testé pendant une semaine sur un échantillon de 80 ménages. La grande enquête a été engagée après réajustement du questionnaire d'ensemble. En

marge de la grande enquête, l'équipe des Sciences Sociales a organisé cinq focus groupes avec les groupes d'adultes et de notables, les femmes et les jeunes des villages de Gbili, Logbozoa, Raphaelkro et deux quartiers de Buyo-Cité.

## 3. RÉSULTATS

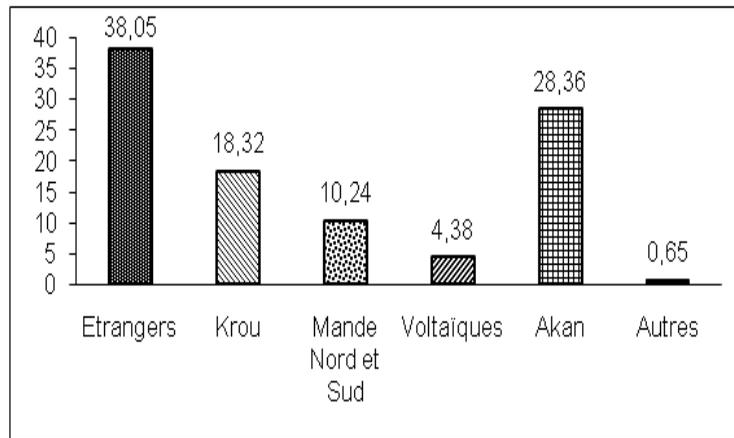
### 3.1 IMPORTANTE RECONFIGURATION DÉMOGRAPHIQUE

#### 3.1.1 Accentuation du brassage ethnique

La mise en place du peuple de Buyo était déjà achevée avant les années 1970. Les deux communautés ethniques de base étaient les Kouzié et les Bété. A partir de 1972, commence la vague de métissage à la faveur de l'intense immigration suscitée par la mise en valeur de la région. Le milieu s'enrichit, au niveau national, des groupes Akan, des Krou, des Mandé Nord et Sud et des Voltaïques, et au niveau international, des Burkinabés, des Maliens, des Béninois, des Guinéens et des Ghanéens. Les enquêtes de terrain montrent que dans l'ensemble ces communautés finissent par se sédentariser dans la sous-préfecture de Buyo, se regroupant dans des campements et villages de tailles variables. C'est le cas de Boukarikro, campement burkinabé voisin du village autochtone bété de Gbili et Logbozoa ; de Raphaelkro, village abritant essentiellement des allochtones agni et baoulé, etc.

#### 3.1.2 Prédominance des communautés étrangères

En plus d'être à l'origine d'un important brassage ethnique, les communautés étrangères sont partout présentes dans les activités agricoles et la pêche. Une analyse de la répartition des groupes ethniques à Buyo selon l'origine ethnogéographique indique une part importante (38,1 %) des populations étrangères (figure 2). L'avènement de la mise en activité du barrage de Buyo a largement contribué à la reconfiguration démographique de la région (Coulibaly, 2011).



**Figure 2** : Structure ethno-géographique de la population de Buyoen 2001

### 3.2 DÉGRADATION DE LA SANTÉ DES POPULATIONS

#### 3.2.1 Prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques

Selon les services d'encadrement sanitaire de l'Hôpital Général de Buyo (1996-1997) deux principales maladies liées à l'eau sévissent dans l'espace Buyo : il s'agit du paludisme et des maladies diarrhéiques. En effet, 56,3% des patients sont atteints de paludisme et 43,7% souffrent d'affections diarrhéiques.

Les résultats des enquêtes montrent que les personnes les plus atteintes par le paludisme sont celles dont les activités socioprofessionnelles sont étroitement liées au lac de Buyo, c'est-à-dire les pêcheurs. Il est également établi que ces personnes vivent dans les environs immédiats du lac, lieux de prédilection des moustiques. En effet, sur 158 pêcheurs, 128 (81%) souffrent de crises palustres. Par contre, sur 490 agriculteurs, 328 (66,9%) présentent des cas de paludisme. Enfin, sur 177 personnes exerçant d'autres activités professionnelles, 134 (75,7%) sont atteintes par la maladie.

#### 3.2.2 Pollution et intoxications liées au lac de Buyo

Selon l'étude préliminaire menée sur « la détermination de l'état de contamination du lac de Buyo

par les métaux lourds », il ressort que le lac est pollué par les métaux lourds. Il contient du cuivre, du cadmium, du mercure et du zinc. Seul le fer a atteint une concentration qui pourrait inquiéter si l'eau était destinée à la consommation sans traitement préalable ; ce qui est couramment le cas dans la région chez les populations riveraines (Yapo, 2002).

Selon les travaux de Yapo (2002), la pollution du lac par les produits agrochimiques est avérée. Les études ont révélé une répercussion environnementale négative de la présence des pesticides dans l'eau du barrage, dans les sédiments et dans le sol. Plus grave, les poissons subissent des intoxications, ce qui constitue un facteur important de dégradation de la santé des populations qui consomment quotidiennement les poissons du lac. D'autres études conduites par l'équipe Physico-chimique du Projet Buyo attestent de la présence des métaux lourds dans le lait maternel suite à la consommation des produits dérivés du lac.

### 3.3 DÉPLACEMENTS FORCÉS DES POPULATIONS DE BUYO

La montée des eaux à la suite de la mise en eau du barrage hydroélectrique de Buyo a causé des dommages à 22.036 personnes originaires de 25 villages (tableau III). La figure 3 montre l'étendue de l'envahissement de l'espace Buyo par les eaux du fleuve Sassandra. A Buyo, 9 villages abritant au total 5.523 personnes constituées essentiellement

du groupe ethnique Kouzié ont été touchées par le sinistre. Le village de Buyo a été muté sur le site de Gliglo (Mel, 2003). Les autres populations sinistrées ont été contraintes d'aller vivre sur d'autres sites sous contrôle de l'ARSO.

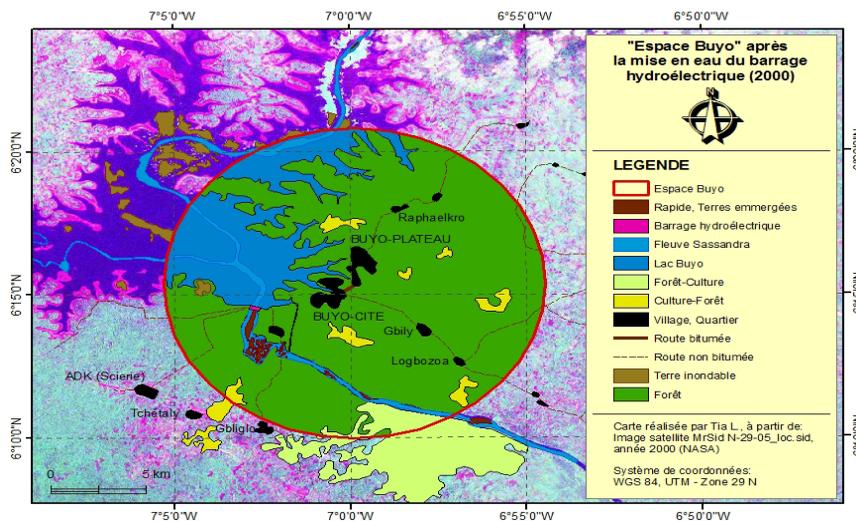
Les besoins en terres pour l'ensemble des localités touchées par la montée des eaux est de 47.220 ha. Ce chiffre peut être extensible à 50.000 ha compte tenu des potentiels effets directs et indirects sur d'autres localités. Si nous tenons compte des plates-formes en plus des terroirs villageois, nous pouvons estimer les zones d'accueil des déguerpis de la ville de Buyo à 548.640 ha. Ce chiffre peut varier à la hausse du fait de nombreuses installations non officielles (Ruf, 1995). L'opération de réinstallation des familles sinistrées, confiée à l'ARSO a duré dix semaines. Comme mesures correctives, une prime de réinstallation, une assistance financière et une

assistance alimentaire et sanitaire ont été mises en place au profit des populations déguerpies, grâce à l'apport de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Programme des Nations Unies pour le Développement. Mais aucune action n'a été menée en faveur du milieu naturel.

**Tableau III :** Besoins en terres cultivables pour les populations déguerpies de Buyo (hormis les plates-formes villageoises)

Localité	Nombre de village sinistré	Nombre de personne sinistrée	Besoin en terre (ha)
Buyo	9	5.523	11.835
Issia - Zoukougbeu	11	3.532	7.565
Duékoué	5	12.981	27.820
TOTAL	25	22.036	47.220

Source: Kouassi (2001)



**Figure 3:** Spatio-carte de l'invasion du milieu naturel par le lac de Buyo en 2000

### 3.4 CONFLITS FONCIERS

La mise en eau du barrage transforme d'importantes surfaces culturelles en surface de pêche (900 km<sup>2</sup> de lac). En conséquence, les populations dont les plantations ont été immergées par les eaux du barrage se sont reconverties en pêcheurs bénéficiant de l'appui de l'ARSO. Concomitamment, les

maliens qui ont migré dans la région, servant de main-d'œuvre pour la construction du barrage hydroélectrique sont aussi attirés par ces activités de pêche une fois la construction du barrage terminée. En quelques années le lac de Buyo devient la propriété quasi exclusive des pêcheurs maliens Bozo (Kouassi, 2001). Ce fait crée de sérieux conflits entre les pêcheurs maliens et ivoiriens.

## 4. DISCUSSION

Le fil conducteur de l'étude est une interrogation sur la situation sociodémographique des populations de Buyo suite à la création du barrage de Buyo dans le cadre des politiques de réduction des disparités entre les régions. Compte tenu des effets pervers reconnus de tels projets sur la longue durée, plus de trente ans après la mise en eau du barrage de Buyo, n'est-on pas en face d'une situation générale d'inconfort social contraire aux prescriptions du développement durable ?

Le bilan à posteriori des effets induits de la création du barrage de Buyo a permis d'apporter une réponse nette à cette interrogation de départ. Certes, la construction du barrage de Buyo a eu des avantages socio-économiques pour la Côte d'Ivoire et la région du Sud-Ouest, mais il existe une contradiction entre les prescriptions du développement durable et les effets à long terme, sur les populations de Buyo.

### 4.1 LE BARRAGE DE BUYO : UNE INFRASTRUCTURE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE D'INTÉRÊT NATIONAL

Il est clair que la création du barrage a eu des conséquences indéniables pour les populations locales et le développement global du pays ainsi que l'attestent tous les travaux antérieurs sur les barrages dans le monde. Au regard des objectifs de peuplement et de mise en place d'un pôle urbain structurant son hinterland, l'ARSO a joué son rôle de « développeur régional ». Tous les travaux de référence l'attestent même s'ils révèlent de nombreux ratés inhérents à ce type de projet d'envergure (Ancey et Pescay, 1983; Dubresson, 1989; Yapo, 1993; Hauhouot, 2002; Touré, 2010). Le désenclavement effectif de la région du Sud-Ouest du pays est centré sur la création du nouveau port de San Pedro, qui constitue en même temps le pôle de développement principal de la région avec une vocation internationale.

Ces évolutions significatives pour la région du Sud-Ouest et le pays rejoignent les conclusions de certains travaux qui sont unanimes sur les nombreuses conséquences positives des grands ouvrages hydroélectriques. La réalisation des

barrages contribuent au développement des êtres humains à travers des avantages conséquents, à savoir la production de l'hydroélectricité (dans plus de 50% des cas), le développement industriel, la satisfaction de la demande agricole en irrigation, le développement des cultures de contre-saison, la sécurité alimentaire, la navigation, la fourniture d'eau potable, la pêche... (Skinner *et al.*, 2009; Commission Mondiale des Barrages, 2000). Pour autant, certains travaux estiment que la construction de ces superstructures est source de nombreux problèmes dont les déplacements massifs et forcés de populations sont la moindre des conséquences sociales.

### 4.2 LES DÉPLACEMENTS CLASSIQUES SUR FOND D'UN NOUVEAU BRASSAGE ETHNIQUE

La construction du barrage de Buyo a provoqué des problèmes humanitaires. Sa mise en eau a notamment occasionné des déplacements forcés des populations locales réinstallées sur de nouveaux sites. Ces déplacements ont profondément perturbé les structures sociales traditionnelles.

Le cas de Buyo n'est pas fondamentalement différent des conclusions des nombreuses études de cas. A l'échelle mondiale, la construction des 54.000 grands barrages a occasionné les déplacements de 4 millions de personnes sur le globe (Pottinger, 2012). En Inde, 60 millions de personnes ont été contraintes au déplacement ces 50 dernières années (Cernea, 2008); en Chine, entre 1950 et 2000, 46 millions de personnes ont été concernées. Dans la zone limitrophe entre El Salvador et le Honduras, 14.000 familles ont abandonné leurs terres pour laisser la place au barrage El Tigre (Tamayo, 2002); au Brésil, 50 barrages hydroélectriques portent préjudice à 50.000 familles. La compilation faite par Skinner *et al.* (2009) sur certains pays africains (tableau IV) montre que les déplacements de population occasionnés par la création de barrages hydroélectriques est une réalité en Afrique où ce type de projet revêt un caractère particulier pour ces pays en voie développement.

**Tableau IV** : Nombre de personnes déplacées pour plusieurs grands barrages désignés.

Nom du barrage	Pays	Personnes déplacées	Date du déplacement
Akossombo	Ghana	80.000	1963
Kossou	Côte d'Ivoire	75.000	1970
Kandji	Nigeria	44.000	1967-1968
Sélingué	Mali	15.000	1980
Nangbéto	Togo/Bénin	10.600	1987
Manantali	Mali	10.000	1986-1987
Garafiri	Guinée	2.140	1999

source: De Wet, 1999; Niasse et Ficatier, 2008; Skinner *et al.*, 2009.

Nos conclusions sur les déplacements de populations à Buyo ne constituent pas un fait isolé. Ce constat est partagé par tous les travaux disponibles qui considèrent les déplacements forcés de populations comme une « conséquence visible » et inéluctable liée à la création des barrages dans le monde. A ceci près que Buyo présente une spécificité relativement aux travaux existants. Dans les villages de recasement, on assiste à un brassage de population avec en toile de fond une forte présence de populations hétéroclites de divers horizons (Akan, Mandé, Voltaïque et population étrangère) avec une forte implantation des Akan (28%) et des étrangers (38%).

Au-delà des conséquences prévisibles, en l'occurrence les déplacements forcés des populations, nos résultats montrent aussi qu'il existe des conséquences moins visibles et non moins antisociales ainsi que les travaux antérieurs ont mis en exergue.

#### 4.3 LES PROBLÈMES SOCIAUX LATENTS APRÈS LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE BUYO

Dans le cas spécifique de Buyo, nos résultats ont mis en lumière les problèmes liés au déplacement des populations, à leur habitat moderne de recasement, aux problèmes de santé posés dans le périmètre du barrage et la menace qui plane sur la pérennité du lac de retenue.

Le premier problème identifié est le ressentiment lié à l'engloutissement du village originel, ses lieux sacrés et ses équipements par les eaux du barrage.

Selon les travaux sur la question, l'écœurement n'est du reste pas spécifique aux populations autochtones de Buyo. Il est vécu par toutes les populations à travers le monde qui ont vu, du fait de la construction d'un barrage dans leur localité, leurs cimetières, monuments ou vestiges à caractères historique disparaître sous les eaux d'inondation (Schleiss et Pougatsch, 2011). Diop *et al.* (2009) rapportent le cas des populations de Garafirien Guinée qui vivent encore mal la disparition sous les eaux de barrage, de leurs mosquées, rizières et champs de berge, sans contrepartie financières ou la reconstruction du patrimoine ennoyé. Selon Cernea, (2008), dans les cas où il est prévu l'installation des déplacés sur un nouveau site et leur indemnisation, les structures porteuses de l'action rallongent les délais; ce qui le plus souvent enragent les déplacés qui se sentent dépossédés matériellement et perturbés socialement.

Skinner *et al.* (2009) confortent cette idée observant que dans de nombreux cas, les crises sociales naissent de la sous-estimation des pertes et de la mauvaise indemnisation liées au manque de sensibilité socio-anthropologique de la part des personnes chargées de gérer la phase de réinstallation des projets de barrages. Même si le recasement et l'indemnisation des populations ont été correctement gérés à Buyo, il n'en demeure pas moins que la rancœur des autochtones à l'égard de la puissance publique reste omniprésente; et cela d'autant plus qu'elles ont dû attendre plus de 20 ans pour que la totalité des localités soient électrifiées malgré les énormes sacrifices consentis pour le barrage (Mel, 2003). Ce premier faisceau de malaise social rejoint celui de l'acceptation de l'habitat moderne de recasement des populations. Les paysans estiment avoir été trahis par l'Etat qui n'a pas tenu les promesses ayant précédées leur déplacement. Pire, ils pensent avoir tout perdu au niveau de leurs activités économiques et de leurs vies traditionnelle, spirituelle et religieuse.

Le second problème renvoie aux nombreux conflits d'usage autour de l'exploitation des ressources du lac entre populations autochtones et pêcheurs maliens. Les conflits sont récurrents entre les deux communautés, ce qui ne garantit plus une exploitation sereine des produits halieutiques pourtant gages de ressources financières. La question

des conflits d'usage autour de l'exploitation des ressources du lac est plus spécifique au barrage de Buyo et plus généralement à certains barrages ivoiriens (notamment Kossou et Taabo) où l'Etat a encouragé et encadré l'immigration de pêcheurs Bozo maliens. Par cette politique, l'Etat ivoirien entendait par effet de démonstration, inciter les populations locales à s'intéresser à un secteur gage de revenu au même titre que les cultures de rente traditionnelles pratiquées.

Le troisième problème identifié est la transformation de l'environnement du site du barrage en zones endémiques de paludisme et de maladies diarrhéiques avec pour conséquence la dégradation de la santé des pêcheurs. Ces résultats rejoignent les conclusions de plusieurs études. C'est le cas des travaux de Schleiss et Pougatsch (2011) qui attestent que sous les tropiques, la création de lacs de retenue peut avoir une incidence sur les grandes endémies parasitaires telles que le paludisme, l'onchocercose, la bilharziose, etc. On retrouve les mêmes conclusions chez Chippaux (2000) et Traoré (2000) qui sont plus affirmatifs.

Au total, l'idée selon laquelle les déplacements forcés ou négociés de populations consécutifs à la construction d'un barrage constituent la face visible de nombreux problèmes sociaux est bien vérifiée à Buyo. Si pour le moment la grogne sociale n'est pas mise au grand jour à Buyo, tous les travaux sont unanimes. Les nombreux problèmes socio-économiques souvent considérés à tort comme mineurs et passés sous silence, ne doivent pas être considérés comme tels. Ils contribuent, au moment où l'on s'attend le moins, à l'émergence de crises sociales et d'une nouvelle catégorie de pauvres (Schleiss et Pougatsch, 2011; Skinner *et al.*, 2009; Cernea, 2008; Tamayo, 2002; Commission Mondiale des Barrages, 2000). Ce qui est totalement contraire aux objectifs de développement qui sous-tendent à juste titre la création des barrages et justifie les nouvelles politiques opérationnelles (OP 4.10, 4.12) de la Banque Mondiale (1999, 2001, 2005) qui insistent sur la dimension sociale dans les EIE.

#### 4.4 LABANQUE MONDIALE ET LADIMENSION SOCIALE DANS LES EIE

Pour corriger les effets pervers des barrages à travers le monde, la Banque Mondiale a remis au

goût du jour la question de la prise en compte de la dimension sociale dans les EIE préalables à la réalisation de grands projets de développement.

L'institution internationale, instruite du retour d'expérience Outre-Atlantique, exige désormais un suivi minutieux des populations autochtones pendant et après leur réinstallation afin de réduire au strict minimum leur appauvrissement. L'exposé du motif est clair: l'EIE est un outil privilégié d'aide à la prise de décisions adéquates dans toutes les étapes de la réalisation de projets de développement. C'est à cette condition que le développement durable sera effectivement égalitaire donc durable.

L'EIE a été instituée aux Etats-Unis en 1970. Progressivement, l'initiative américaine a inspiré le reste du monde au point où elle est introduite dans les instruments internationaux. En janvier 1999, la Banque Mondiale (1999) approuve la Politique Opérationnelle OP 4.01 qui exige l'EIE à tous projets bénéficiant de son financement. A partir de cette date, la Banque insiste de plus en plus sur la prise en compte de la dimension sociale dans les EIE. Ainsi, en 2001, un accent est mis sur la « *réinstallation involontaire de personnes* » (PO 4.12) car selon la Banque, « *si des mesures appropriées ne sont pas soigneusement planifiées et mises en œuvre, la réinstallation involontaire peut provoquer des conséquences dommageables sur le long terme, un appauvrissement et des dommages environnementaux* ». En juillet 2005, la Politique Opérationnelle OP 4.10 met en exergue la situation des « *Populations autochtones* ». Cette politique « *contribue à la mission de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement durable...* » (Banque Mondiale, 2001, 2005).

Ce repositionnement de la Banque Mondiale pose en toile de fond la question de la relecture des impacts socio-économiques des barrages hydroélectriques ivoiriens, plusieurs années après leur mise en exploitation et qui laissent le sentiment mitigé que si les barrages sont incontestablement porteurs de développement, ils contribuent aussi à fragiliser les populations d'accueil.

## CONCLUSION

Le texte est une interrogation sur les barrages hydroélectriques au regard des critiques sur les effets sociaux de ces superstructures. Si leur contribution au développement est indéniable, la construction des barrages est perçue aussi comme un facteur d'appauvrissement des populations qui accueillent ces équipements. Ils sont consommateurs de vastes superficies de terre lors de leur réalisation avec pour conséquences communes des déplacements massifs de populations. Mais ces conséquences visibles se combinent généralement avec d'autres effets sociaux pervers qui constituent des motifs sérieux de crises sociales. La situation du barrage de Buyo est illustrative de cette situation.

Le lac de Buyo bien que moteur de production d'hydroélectricité pour la Côte d'Ivoire entière et générateur de revenus pour les pêcheurs est une source de nombreux problèmes sociaux aujourd'hui. La construction du barrage hydroélectrique de Buyo a occasionné des déplacements forcés de plus de 22.000 personnes. A ces traumatismes inhérents au barrage de Buyo s'ajoutent des problèmes sociaux. Les conséquences environnementales et sociales de ces problèmes créent une situation générale d'inconfort social, pour l'instant contenu, contraire aux prescriptions du développement durable.

En guise de solution, les nouvelles politiques opérationnelles (OP 4.10, 4.12) de la Banque Mondiale insistent sur la dimension sociale dans les EIE dont l'application doit être généralisée, faute de quoi la construction des barrages contribuera à l'appauvrissement des populations d'accueil, qui paradoxalement ont consenti de lourds sacrifices, au lieu de leur apporter une plus-value qui leur confère une vie meilleure.

## REMERCIEMENTS

Sincères remerciements aux équipes de recherches du Projet Buyo en Côte d'Ivoire. Remerciements également au CRDI - Canada pour son financement.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ancey G. et Pescay M., 1983, La planification à base régionale en Côte d'Ivoire. Le plan 1981-1985 et ses antécédents, série méthodologie, Paris, Sedes.
- Banque Mondiale, 1999, Évaluation environnementale. Politique Opérationnelle OP 4.01. Manuel Opérationnel de la Banque Mondiale. (<http://www.unesco.org>. Consulté le 28 juin 2012).
- Banque Mondiale, 2001, Réinstallation involontaire de personnes. Politique Opérationnelle OP 4.12. Manuel Opérationnel de la Banque Mondiale. (<http://www.unesco.org>. Consulté le 28 juin 2012).
- Banque Mondiale, 2005, Populations autochtones. Politique Opérationnelle OP 4.12. Manuel Opérationnel de la Banque Mondiale. (<http://www.unesco.org>. Consulté le 28 juin 2012).
- Cernea M.M., 2008, Penser les risques sociaux du développement, in: Blanc, N. et Bonin, S. (dir), Grands barrages et habitants: Les risques sociaux du développement, Paris, Fondation de la Maison des Sciences de l'homme - Versailles, Editions Quae.
- Chippaux J.-P., 2000, La lutte contre les schistosomoses en Afrique de l'Ouest, Paris, IRD Editions.
- Commission Mondiale des Barrages, 2000, Barrages et développement: un nouveau cadre pour la prise de décisions, Royaume Uni, Etats-Unis, Earthscan Publications Ltd.
- Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987, Notre avenir à tous, Rapport Brundtland, A/RES/42/187 (<http://www.v1.agora21.org>. Consulté le 28 juin 2012).
- Coulibaly D., 2011, Agriculture et protection de l'environnement dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire: Entre logiques marchandes et logiques écologiques, Paris, Editions L'Harmattan.
- Diop M.D., Diedhiou C.M., et Niasse M., 2009, Expérience de l'Afrique de l'Ouest en matière de gestion des personnes déplacées par les grands barrages, in: Skinner, J., Niasse, M., et Haas, L., (dir.), Partage des bénéfices issus des grands barrages en Afrique de l'Ouest, Série Ressources Naturelles n° 9, Londres, Royaume-Uni, Institut International pour l'Environnement et le Développement.
- Dubresson A., 1989, Villes et industries en Côte d'Ivoire: pour une géographie de l'accumulation urbaine, Paris, Karthala.

- Hauhouot A. A., 2002, Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Kouassi A. M., 2001, Pressions anthropiques et impacts socio-économiques et spatio-écologiques dans l'espace Buyo (Côte d'Ivoire). Université d'Abobo-Adjamé (Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat unique de géographie.
- Mel F.G., 2003, Félix Houphouët-Boigny, L'épreuve du pouvoir, Paris, Editions du Karthala, Abidjan, Editions CERAP.
- Nations Unies, 1992, Déclaration de rio sur l'environnement et le développement. Assemblée Générale A/CONF.151/26, Vol. I, ([www. http://www.un.org](http://www.un.org). Consulté le 28 juin 2012).
- Pottinger L. (Ed.), 2012, International Rivers, World Rivers Review, Vol. 27/ No.2 June 2012, Berkeley, USA. ([www.internationalrivers.org](http://www.internationalrivers.org). Consulté le 28 juin 2012).
- Ruf F., 1995, Booms et crises du cacao: Les vertiges de l'or brun, CIRAD-SAR, Ministère de la Coopération et Editions Karthala.
- Schleiss A.J. et Pougatsch H., 2011, Les barrages: Du projet à la mise en service, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Shihata I.F.I., Stevens M. et Schlemmer-Schulte S., 1995, The World Bank in a Changing World: Selected essays and lectures, Vol. 2, The Netherlands, Kluwer Law International.
- Skinner J., Niasse M. et Haas L. (dir.), 2009, Partage des bénéfices issus des grands barrages en Afrique de l'Ouest. Série Ressources Naturelles n° 9, Londres, Royaume-Uni, Institut International pour l'Environnement et le Développement.
- Tamayo G.E., 2002, Les barrages hydroélectriques: La fin justifie-t-elle les moyens ? in: Houtart F. (dir.), L'eau, patrimoine commun de l'humanité. Paris, Editions L'Harmattan.
- Touré M., 2010, Planification et développement régional en Côte d'Ivoire. Le Nord ivoirien, une région marginalisée ?, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses
- Traoré M., 2000, Importance des aménagements hydrauliques dans la transmission des schistosomoses, in: Chippaux, J.-P. (dir.), La lutte contre les schistosomoses en Afrique de l'Ouest. Paris, IRD Editions.
- Yapo A., 1993, La politique de développement régional en Côte d'Ivoire, Université de Bordeaux I (France), Thèse de sciences économiques.
- Yapo O.B., 2002, Contribution à l'évolution de l'état de trophie du lac de Buyo (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire) : Etudes analytique et statistique des paramètres physico-chimiques et biologiques, Université d'Abobo-Adjamé (Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat unique de chimie.